

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Tina Mallet	Numéro de permis 1064008	Date d'inspection Le 09 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie Tina Mallet		Numéro de téléphone (506) 336-8516	
Adresse 140 chemin des Huitres Haut-Shippagan NB E8S 2N6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(5.1) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel comprend une zone ombragée dont la superficie minimale est de 0,45 m ² pour chaque enfant pouvant y être accueilli qui est visé au sous-alinéa 4(1)(g)(ii)	31(5.1)	10 juil. 2025	09 juil. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>-Ratio respecté lors de mon inspection annuelle</p> <p>Observation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeux libres, histoire, jeux de devinette -collation -Séance des toilettes, application crème solaire et jeu extérieur -diner -Sieste <p>Discussion avec l'exploitante concernant l'ombrage du côté des nourrissons, avec les éducatrices de remplir dès l'arrivée ou le départ des enfants le registre des présences.</p> <p>Parc de jeu extérieur: l'exploitante e confirme que les modules fixes sont installés selon la CSA. Il fut rappelé à l'exploitante de faire la vérification du parc et des modules à chaque sortie dans le parc afin celui-ci soit sécuritaire</p>

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 juillet 2025

Date

original signé par

Le 09 juillet 2025

Tina Mallet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date